



**CINQUANTE-ET-UNIÈME  
GRAND PRIX DE LA  
COMMUNICATION  
EXTERIEURE**

Paris, le 16 décembre 2025

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que le Jury du 51<sup>ème</sup> Grand Prix de la Communication Extérieure se réunira du mercredi 8 au vendredi 10 avril prochain.

Comme lors des éditions précédentes, le Grand Prix a pour vocation de primer les campagnes les plus créatives de l'année. Afin de permettre au Jury, composé exclusivement de publicitaires, de délibérer sur une présentation des créations la plus complète possible, nous vous invitons à transmettre dès maintenant vos travaux à KANTAR MEDIA (Arthur MOULIN [arthur.moulin@kantar.com](mailto:arthur.moulin@kantar.com)) au plus tard le 2 février 2026. Lorsque les campagnes sont présentées sous forme de vidéo, leur durée ne peut en aucun cas excéder 1 minute.

Seules les campagnes ayant été diffusées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et le 31 décembre 2025 par au moins un opérateur de communication extérieure seront présentées au Jury (Cf. Règlement du GPCE joint à la présente). L'inscription des campagnes au Grand Prix de la Communication Extérieure est gratuite.

Nous vous rappelons que le lauréat du Grand Prix de la Communication Extérieure bénéficie d'une mise à disposition gracieuse d'espaces publicitaires en affichage d'un montant de 250 000 euros bruts pour une campagne nationale et de 125 000 euros bruts pour une campagne régionale.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Valérie Decamp  
Présidente du Grand Prix de la  
Communication Extérieure



Stéphane Xiberras  
Président du Jury



Arnaud BOYER  
Président de l'UPE